



Les Ateliers  
musicaux

# Dossier Mécénat

---

Projet Cap'Demos  
aux Ateliers Musicaux

2025-2027

# Sommaire

---

1) PRÉSENTATION .....	01
2) NOTRE HISTOIRE .....	02
3) LE PROJET DÉMOS .....	03
4) LE PROJET CAP'DÉMOS .....	04
5) L'ÉQUIPE CAP'DÉMOS AUX ATELIERS .....	05
6) CAP'DÉMOS AUX ATELIERS EN CHIFFRES .....	06
7) RETOUR DES ÉLÈVES ET DES PROFESSEURS .....	07
8) OBJECTIF MÉCÉNAT.....	08
9) CONTRIBUER.....	09
10) CONTREPARTIES .....	11
11) NOS PARTENAIRES .....	12

**SOUTENEZ NOTRE PROJET**



# Présentation

## QUI SOMMES-NOUS ?



Les Ateliers Musicaux, école de musique associative depuis plus de 40 ans, s'investissent avec passion pour rendre l'apprentissage de la musique accessible au plus grand nombre, quels que soient l'âge, le parcours ou le niveau de chacun. Notre école s'appuie sur une conviction forte : **apprendre la musique, c'est avant tout prendre plaisir à jouer.**

Cette approche favorise une pratique vivante et motivante, où le plaisir de jouer est central. Elle vise à stimuler la curiosité musicale, à transmettre le goût de l'effort et à encourager une pratique musicale durable et épanouissante.

**Apprendre ce  
qu'on aime,  
apprendre à son  
rythme**

# Histoire

---

## Les Ateliers Musicaux : histoire d'une association loi 1901

Fondés en 1983, les Ateliers Musicaux sont issus de l'ARIMP : Association de Recherche sur les Instruments de Musique Populaire. Cette association avait pour vocation de faire découvrir au grand public les instruments de musique populaire. Ses activités s'organisaient autour de plusieurs pôles, dont la conception d'expositions, la lutherie et l'enseignement musical. Cette empreinte des musiques populaires et de la transmission orale est restée centrale.

En 1993, l'association s'est scindée en deux entités distinctes : le secteur dédié à l'école de musique, déjà connu sous le nom « Les Ateliers Musicaux », a acquis son autonomie, tandis que le pôle exposition a conservé l'appellation ARIMP. L'école a connu une nouvelle phase de développement en 2010, lorsque la Mairie de Toulouse lui a attribué des locaux supplémentaires à la suite de la libération d'espaces mitoyens.

L'association s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et d'inclusion, portant la conviction que la musique est un droit accessible à tous. Elle favorise la diversité des publics tout en participant activement à la vie culturelle et associative du territoire. Cet engagement de l'école ainsi que son investissement dans les pédagogies alternatives attire les musiciennes et musiciens de tous les horizons.



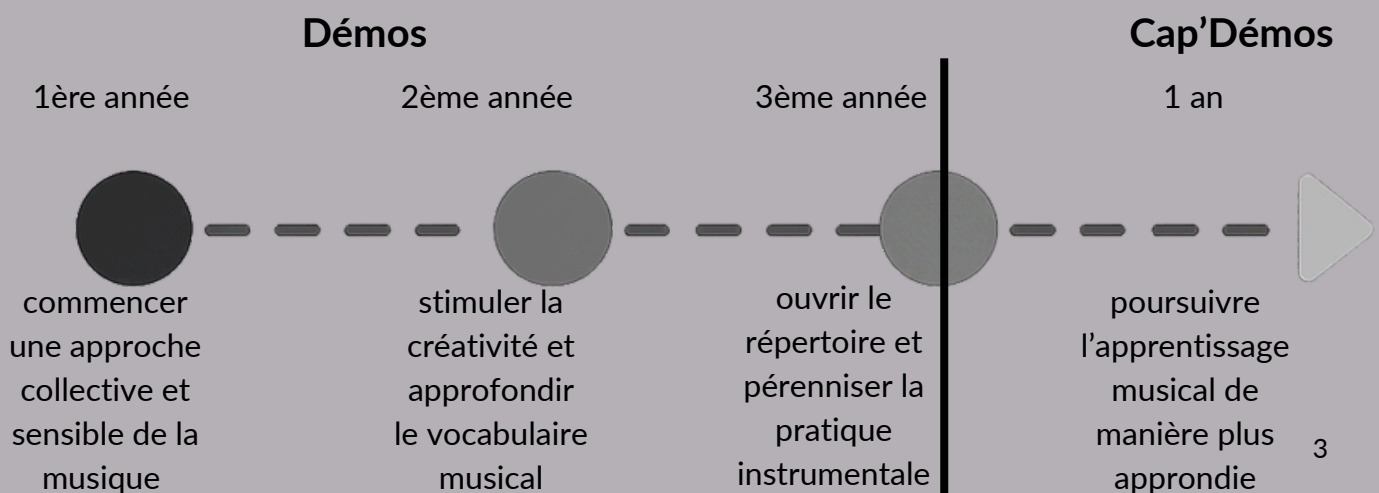
## PRÉSENTATION & CONTEXTE DU PROJET

Le projet Démos, porté par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, au niveau national est actif depuis 2010. Il œuvre en faveur de la démocratisation culturelle en proposant à des enfants issus de quartiers prioritaires un apprentissage gratuit de la musique classique au sein d'un orchestre. Il est implanté à Toulouse depuis six ans. Ce projet est conduit par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse.

Depuis sa création, Démos conçoit l'éducation musicale comme une véritable aventure collective. La découverte de la musique et l'apprentissage d'un instrument se font en orchestre, un cadre propice à la coopération entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes qui les accompagnent. Cette dynamique collective favorise à la fois le plaisir de jouer, le développement du lien social et la musicalité, le jeu orchestral permettant d'obtenir rapidement des résultats motivants et valorisants.

Pendant trois ans, un instrument de musique est confié à chaque élève. Tout au long de ce parcours, les enfants bénéficient d'un enseignement fondé sur la pratique collective, visant à stimuler la créativité, développer la culture musicale, initier à la lecture de la musique, élargir le répertoire et renforcer la pratique orchestrale.

À l'issue du programme, les jeunes souhaitant poursuivre leur parcours musical sont accompagnés vers le conservatoire ou une école de musique de leur territoire c'est ici qu'entre en action le dispositif Cap' Démos.



## CAP SUR TOULOUSE POUR LE PROJET CAP'DÉMOS

À la rentrée de septembre 2025, une cinquantaine d'élèves ayant participé au dispositif Démos ont intégré Cap'Demos, une formation orchestrale de niveau avancé. Ce groupe rassemble des enfants et des adolescents issus des deux premières éditions du programme. Ces élèves poursuivent parallèlement leur apprentissage musical au sein de structures d'enseignement artistique. D'autres élèves inscrits dans ces mêmes établissements viennent compléter l'effectif, favorisant la création d'un ensemble équilibré.

Durant l'année, les jeunes musiciennes et musiciens continuent leur apprentissage musical hebdomadaire dans leurs structures respectives de droit commun. Une fois par mois, l'ensemble se réunit à la Halle aux Grains pour un travail collectif, dans la perspective du concert programmé le dimanche 21 juin 2026.

De ce fait, certains jeunes ont intégré les Ateliers Musicaux. Dans notre école de musique, ils bénéficient d'un accompagnement en chant, formation musicale et en violon, en alto et en violoncelle, ce qui leur permet de renforcer leurs compétences musicales, tant individuellement qu'au sein du groupe. Pour l'année scolaire 2025-2026, 21 élèves sont accueillis dans le programme Cap'Demos aux Ateliers Musicaux. Cette articulation entre structures leur permet de s'inscrire dans un parcours cohérent, tout en conservant un lien privilégié avec l'Établissement Public du Capitole (Opéra National et Orchestre National).

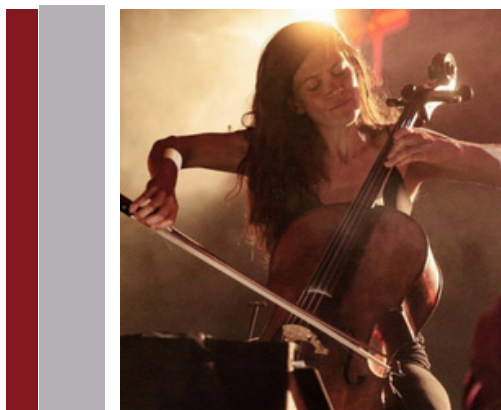


# L'équipe Cap'Demos aux Ateliers Musicaux

---

## PORTRAIT

### Lucile Gambini



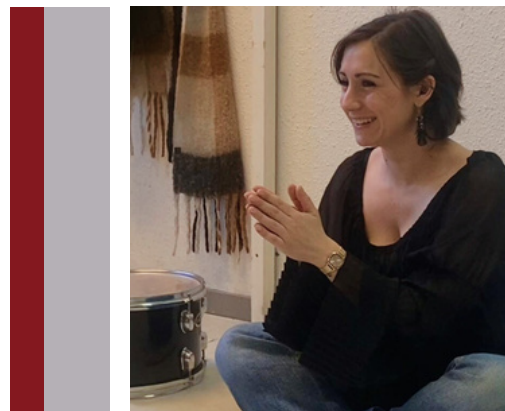
Formée à la pédagogie Démon depuis l'origine du projet et également titulaire du Diplôme Universitaire de Musicienne Intervenante. Elle a accompagné les deux cohortes à Toulouse. En parallèle de sa carrière de concertiste, elle enseigne le violoncelle en transmettant sa passion aux Ateliers Musicaux depuis de nombreuses années.

Elle assure également les cours de formation musicale chantée en binôme avec Charlotte Caubet.

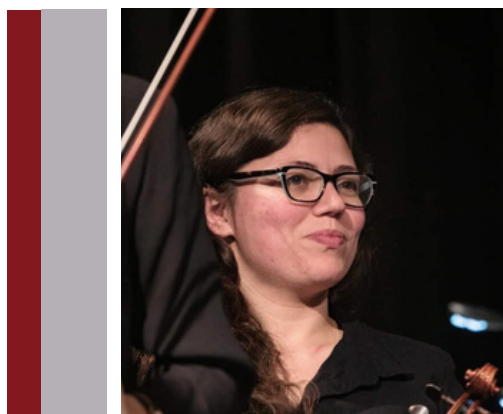
### Charlotte Caubet

Après une carrière dans l'audiovisuel, Charlotte s'est reconvertie en tant que musicienne intervenante en passant le diplôme du DUMI.

Aujourd'hui elle anime des ateliers d'éveil musical, intervient en milieu scolaire et participe au projet Cité des Pitchouns avec le Métronum et Rio Loco. Avec les élèves Cap' Démon, elle guide les enfants dans la découverte des bases de la formation musicale à travers le chant, en binôme avec Lucile Gambini.



### Jady Moreira



Violoniste de formation, Jady a construit un parcours centré sur la transmission et l'enseignement de son instrument. Elle mène parallèlement une activité de musicienne interprète et se produit avec de nombreuses formations.

Au sein du projet Cap'Démon, elle donne des cours de violon et d'alto en pédagogie de groupe, offrant aux élèves une approche collective et enrichissante de la musique, qu'elle a elle-même connue plus jeune.

# Cap'Demos aux Ateliers Musicaux

## QUELQUES CHIFFRES...

21

### 21 ENFANTS

Pour l'année scolaire 2025-2026 nous accueillons 21 enfants dans nos locaux pour qu'ils puissent continuer à approfondir leur apprentissage musical.

4558 €

C'est le montant total dont nous avons besoin pour que ces élèves continuent leur apprentissage musical, en pédagogie de groupe pendant 1 an.

4558€

34

### 34 SEMAINES

24 semaines consacrées aux séances de cours des enfants aux Ateliers Musicaux et 10 regroupements à la Halle aux Grains

### 50 % DES ÉLÈVES CONTINUENT APRÈS DÉMOS

Selon les statistiques\*, 50% des élèves du programme Demos s'inscrivent en conservatoire ou dans une école de leur territoire tels que les Ateliers Musicaux, à l'issue du programme.

50%

\*<https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/reportage/trois-ans-de-demos-et-apres-5069119>

# Retour des élèves & enseignantes de Cap'Démos

---

*“Le projet Démos est une véritable opportunité de découvrir le monde de l’orchestre et l’énergie du collectif, en y prenant pleinement part. c’est l’occasion de ressentir toute la puissance des émotions que la musique peut offrir, tout en devenant un maillon essentiel d’un ensemble qui avance main dans la main.*

*Les enfants sont investis d’une mission : ils portent une responsabilité les uns envers les autres, tout en sachant qu’ils peuvent compter sur la force du groupe. chacun progresse à son rythme, dans un esprit d’entraide, de bienveillance et de dépassement de soi.*

*Chaque étape est récompensée par la fierté de faire partie d’un tout, de ne pas être seul, de partager, de ressentir et d’exprimer d’une palette infinie d’émotions.*

*Avec Démos, on grandit. On découvre que tout devient possible, avec humilité, persévérance et empathie. Démos, c’est l’espoir - et le rappel des plus belles valeurs humaines”*

**Lucile Gambini, enseignante**

*“Quand j’ai participé à Démos, la musique a changé beaucoup de choses dans ma vie. J’ai appris à croire en moi, à travailler avec les autres. Je me suis fait plein d’amis et j’ai ressenti une grande fierté quand on jouait tous ensemble sur scène. c’était un moment très fort que je n’oublierai jamais.”*

**Ciara Brumont, élève**

*“C’est un challenge pédagogique captivant d’accompagner les élèves de Cap'Démos. Iels ont déjà une pratique collective solide et de véritables réflexes de musiciens d’orchestre !*

*Les ateliers sont indispensables pour les aider à assimiler durablement leurs acquis. “*

**Charlotte Caubet, enseignante**

*“Démos est un formidable moyen de découvrir les bases de la musique classique.”*

**Armand Gadreau-Bajrami, élève**

# Cap'Démos aux Ateliers Musicaux

## OBJECTIFS MÉCÉNAT

4 558 €

**1er palier** montant total pour boucler le budget du coût de la scolarité des élèves Démos pour l'année 25/26 en tout collectif.

12 000 €

**2ème palier** montant couvrant les frais de scolarité de l'année 26/27 en cursus classique pour la moitié des élèves et la révision de leurs instruments.

17 000 €

**3ème palier** montant couvrant les frais de scolarité de l'année 25/26 et 26/27 en cursus classique pour la moitié des élèves et la révision de leurs instruments.

28 000 €

**4ème palier** montant couvrant l'entièreté des frais de scolarité de la totalité des élèves Cap' Démos cordes aux Ateliers Musicaux pour l'année 25/26 ainsi que l'année 26/27 en cursus personnalisé et la révision de leurs instruments.

# Contribuer par un don tout en réduisant vos impôts

DONNER POUR LE PROJET CAP'DÉMOS VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER DU RÉGIME FISCAL AVANTAGEUX DU MÉCENAT D'ENTREPRISE :  
**UNE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU OU SUR LES SOCIÉTÉS**

**60%**

du montant de votre don

dans la limite de **0,5 % du chiffre d'affaire** annuel et hors taxes de votre entreprise

Si le montant du don effectué dépasse ce seuil, vous pouvez reporter et étaler l'excédent sur les cinq exercices suivants.

Un reçu conforme au CERFA 11580\*05 vous sera adressé, à joindre à votre déclaration d'impôts.

**Extrait du site du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, dans lequel la loi prévoit que les sommes versées par les entreprises dans le cadre du mécénat ouvrent droit à une réduction d'impôt**

---

“La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60% de la somme versée, pris dans la limite de 20 000€ ou de 5 pour mille (0,5%) du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé, et de 40% pour la fraction des dons supérieure à 2M €.

La doctrine de l'administration fiscale (BOFIP-BOI RICL- 20-30-10-20) prévoit que la faveur des dons en nature est égale.

- Pour les biens inscrits dans un compte d'immobilisation, à leur valeur de cession retenue pour la détermination de la plus-value ou moins-value liée à la sortie de l'actif;
- A la valeur en stock pour les biens qui figurent dans un compte de stock (art.38 nonies de l'annexe III au CGI) ;
- Au prix de revient de la prestation offerte pour les prestations de services.

Lorsque l'entreprise offre une prestation ou met du personnel à disposition de l'association, l'évaluation de la valeur du don ouvrant droit à la réduction d'impôt, éest égale au prix de revient (et non au prix de vente habituel) de la prestation ou d ela mise à disposition. S'agissant de mise à disposition de personnel, l'évaluation est simple à établir puisqu'il s'agit du coût du salaire horaire brut + cotisations sociales, multiplié par le nombre d'heures (documentation fiscale visée ci-dessus). “

# Contreparties

500€

## Visibilité

Sur notre site avec un article dédié à nos sponsors  
Newsletters de l'école (65% d'ouvertures et 10% de clics)  
Campagne sur nos réseaux sociaux  
Logo dans notre page partenaire

## Concert des Élèves Cap'demos

2 places pour le concert des élèves de Cap'Demos le 21 juin 2026  
à la Halle aux Grains

1 000€

## Visibilité + Places de concert +

### Visite de l'ONCT

Visite des ateliers décors et costumes de l'Opéra du  
Capitole ou visite de la halle au grain

2000€

## Visibilité + Places de concert + Visite +

### Organisation d'un atelier de 2heures de chant ou d'initiation au ukulélé dans votre entreprise

Participation offerte à un atelier chant ou  
initiation au ukulele

8000€

## Visibilité + Places de concert + visite +

### Chorale éphémère dans l'entreprise

Animation d'une chorale au sein de  
votre entreprise pendant une année  
scolaire sur la base d'une répétition  
d'une heure par mois.



# Nos partenaires

- **Partenaires institutionnels**

MAIRIE DE  TOULOUSE



- **Partenaires éducatifs**



- **Partenaires associatifs**



GROUPE des APHASIQUES TCHATCHEURS du TOULOUSAIN  
affilié à la Fédération Nationale des Aphasiques de France



- **Partenaires commerciaux et techniques**



**ATELIER DES VENTS**

LE CROQUENOTES



ATELIER DES NOTES

Jean-Pierre ROUQUETTE



# Merci.

## CONTACT MÉCÉNAT

Claire Sarradel - Directrice

au 06.51.14.34.60

administration @ateliersmusicautoulouse.fr

LES ATELIERS MUSICAUX

1 RUE QUILMÉRY, 31300 TOULOUSE

05 61 59 29 42

<https://ateliersmusicautoulouse.fr/>